INFORMATIONS PROVENANT DES ÉTATS MEMBRES

Informations à fournir en vertu de l'article 5, paragraphe 2

Constitution d'un groupement européen de coopération territoriale (GECT)

(Règlement (CE) nº 1082/2006 du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 (JO L 210 du 31.7.2006, p. 19))

(2023/C 84/03)

I.1) **Nom, adresse et point de contact**

Dénomination enregistrée: Agrupamento Europeu de Cooperação Territorial Eurocidade Porta da Europa

Siège: Edifício da Alfândega, 6355-217 Vilar Formoso, Portugal

Point de contact: Miguel Pinto, camara@cm-almeida.pt

I.2) **Durée du groupement**

Durée du groupement: période indéterminée

Date d'enregistrement: 17/2/2023

II. Objectifs

Les objectifs de coopération du GECT *Eurocidade Porta da Europa* sont les suivants:

a) élaborer des propositions conjointes qui recensent les principaux problèmes et contraintes en matière de développement économique et y répondent par de nouvelles mesures visant à promouvoir l'activité économique, la création d'emplois et la lutte contre le dépeuplement dans la zone territoriale du GECT, en assurant la cohésion économique et sociale, et en communiquant ces propositions aux gouvernements des deux pays afin qu'ils collaborent en vue de la définition et de la mise en œuvre des politiques publiques et de l'obtention du soutien de l'Union européenne;

b) favoriser la convergence institutionnelle, économique, sociale, culturelle et environnementale sur le territoire couvert par le GECT, en utilisant l'«effet frontière» comme une occasion de développement territorial et socio-économique, tout en respectant les objectifs de développement durable du programme à l'horizon 2030;

c) mettre en place des mécanismes de gestion et de modernisation du territoire, capables de retenir et d'attirer les personnes, de créer et de consolider la dynamique de l'emploi et de veiller à la pérennité des investissements dans le secteur productif de l'économie;

d) stimuler l'entrepreneuriat local et l'innovation territoriale en tant que bases d'un développement territorial intégré, ce qui favorisera la compétitivité économique, la durabilité environnementale, le bien-être lié à la cohésion sociale et, partant, encouragera la création d'entreprises et d'emplois et attirera les investissements;

e) mettre en œuvre des mesures pour éliminer ou réduire au minimum les coûts contextuels qui pénalisent les entreprises et les citoyens du territoire;

f) développer des mécanismes qui favorisent l'économie circulaire, l'intégration constante de nouvelles connaissances dans le système économique, l'intégration compétitive dans l'économie mondiale et l'utilisation des moyens numériques;

g) encourager les relations entre ses membres, fondées sur des complémentarités, des ressources endogènes et une histoire de coexistence centenaire, en promouvant un modèle de citoyenneté européenne axé sur les avantages collectifs et la justice sociale;

h) combiner les efforts et les ressources au moyen d'une planification et d'une gestion conjointes des équipements, des services et des infrastructures existants ou futurs dans le territoire couvert par le GECT, en promouvant leur utilisation en tant qu'outil favorisant le vivre-ensemble au sein de la population;

i) mettre en œuvre et gérer les programmes et projets de coopération territoriale cofinancés par l'Union européenne; mettre en œuvre et gérer d'autres contrats et accords pour le développement de toutes les actions susceptibles de bénéficier des instruments financiers adoptés et prévus par les deux pays;

j) encourager, promouvoir et stimuler le potentiel des sols industriels et le pouvoir d'attraction des entreprises;

k) revitaliser les zones commerciales traditionnelles du territoire du GECT grâce à des services de soutien au commerce local et au développement de centres commerciaux en plein air;

l) s'efforcer d'améliorer les services des transports publics locaux entre les principaux centres du GECT, favorisant ainsi la mobilité en tant que mesure d'utilisation durable des ressources existantes;

m) examiner la possibilité de mettre en œuvre et de reconnaître le statut de «travailleur frontalier»;

n) mettre en œuvre des mécanismes et des programmes communs de modernisation de l'administration et des infrastructures dans les zones transfrontalières;

o) promouvoir la création de contenus bilingues dans la zone du GECT, en particulier s'agissant de la fourniture de services;

p) mettre en œuvre — au moyen d'accords et de protocoles avec des entités du système scientifique et technologique, des organismes de formation et d'autres organismes compétents à cet effet — des programmes communs de formation destinés au tissu entrepreneurial existant, dans le but de soutenir la mise en œuvre de projets innovants, l'acquisition de nouvelles compétences et la qualification des ressources humaines, en ciblant à la fois les chômeurs et les travailleurs actifs ou indépendants;

q) stimuler les partenariats entre les différents centres de formation et d'éducation présents sur le territoire du GECT, en étroite coopération avec les autres autorités locales, en vue de développer des projets communs;

r) renforcer la coordination des ressources frontalières liées à la protection civile et à la sécurité en favorisant et en facilitant les contacts entre les instances compétentes tant du côté espagnol que du côté portugais, en vue de la planification et de la gestion conjointes des ressources humaines et matérielles pour la prévention des risques et le déploiement d'actions communes en cas d'urgence ou de catastrophe;

s) collaborer avec les administrations des deux pays pour améliorer les soins de santé;

t) mettre en place des programmes conjoints pour stimuler l'activité économique, renforcés par les relations entre le Portugal et l'Espagne et par la participation des organisations professionnelles au sein du GECT;

u) organiser une offre de services publics reposant sur la création d'une «carte d'eurocitoyen» servant de principal outil de diffusion des avantages de la coexistence;

v) promouvoir l'élaboration d'un plan de stimulation du tourisme assorti de critères de gouvernance collaborative, conçu pour transformer le GECT Eurocidade Porta da Europa en une destination touristique d'excellence, en tirant parti de ses particularités communes et d'une histoire partagée;

w) élaborer un plan intégré des foires thématiques et spécialisées pour promouvoir les ressources productives autochtones existantes, de manière conjointe et de sorte à produire des gains d'échelle;

x) organiser annuellement et conjointement des activités extrascolaires et des manifestations sportives et culturelles pour favoriser la formation des jeunes dans le cadre de l'exercice de l'eurocitoyenneté;

y) promouvoir la réalisation, dans la zone géographique du GECT, de manifestations ibériques susceptibles d'attirer des touristes, des visiteurs et des investissements et de favoriser le dialogue et les échanges commerciaux, culturels ainsi qu'entre les entreprises;

z) tous ceux qui présentent un intérêt pour la coopération transfrontalière et interrégionale, dans le respect des compétences internes de chaque membre du GECT *Eurocidade Porta da Europa*, conformément à l'article 7, paragraphe 2, du règlement GECT ([1]).

([1]) Règlement (CE) no 1082/2006 du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relatif à un groupement européen de coopération territoriale (GECT) . (JO L 210 du 31.7.2006, p. 19).

III. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA DÉNOMINATION DU GROUPEMENT

IV. Membres

IV.1) **Nombre total de membres du groupement**: 4

IV.2) **Nationalités des membres du groupement**: ES, PT

IV.3) **Informations relatives aux membres** ([2])

Dénomination officielle: Município de Almeida
Adresse postale: Praça da Liberdade, nº 8, Almeida, 6355-130 Portugal
Internet: : https://www.cm-almeida.pt/
Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: Ayuntamiento de Fuentes de Oñoro
Adresse postale: Plaza España, 1, Fuentes de Oñoro, 37480 España
Internet: : https://ayuntamientofuentesdeonoro.com/
Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: Ayuntamiento de Ciudad Rodrigo
Adresse postale: Plaza Mayor, 27, Ciudad Rodrigo, 37500 España
Internet: : https://www.ciudadrodrigo.es/
Type de membre: collectivité locale

Dénomination officielle: Freguesia de Vilar Formoso
Adresse postale: Rua do Externato, nº 11, Vilar Formoso, 6355-265 Portugal
Internet: : http://www.jf-vilarformoso.pt/
Type de membre: collectivité locale

([2]) Informations à fournir pour chacun des membres.